

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD143

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 59 BIS AC

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« ces »,

le mot :

« certaines ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.